

# DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE **Année scolaire 2023 / 2024**

*A retourner en Mairie  
ou par mail à : [contact@ville-saintnicolas.fr](mailto:contact@ville-saintnicolas.fr)*

- Résidant à Saint-Nicolas-lez-Arras  
 Non résidant à Saint-Nicolas-lez-Arras

Nom et Prénom de l'Enfant :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

**Documents à fournir :**

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Pièce d'identité du représentant légal

*Partie réservée à l'administration :*

Demande reçue en Mairie le

Décision de la Ville

Le Maire,  
Alain CAYET

**Nom et Prénom du père :**

Adresse mail :

@

Adresse complète :

N° de téléphone où l'on peut vous joindre en temps scolaire :

Profession et employeur :

N° de téléphone de l'employeur (en cas d'urgence) :

Situation Familiale :

Marié     Célibataire     Divorcé     Séparé     Veuf     Vie maritale     Pacsé

**Nom et Prénom de la mère :**

Adresse mail :

@

Adresse complète :

N° de téléphone où l'on peut vous joindre en temps scolaire :

Profession et employeur :

N° de téléphone de l'employeur (en cas d'urgence) :

Situation Familiale :

Marié     Célibataire     Divorcé     Séparé     Veuf     Vie maritale     Pacsé

**En cas de séparation (divorce...) qui à la charge légale de l'enfant ?**

**Nom et Prénom :**

**En cas de garde alternée, précisez :**

**Père :**  semaine paire     semaine impaire

**Mère :**  semaine paire     semaine impaire

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,  
toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à :  
Monsieur le Maire de la Ville de Saint Nicolas / 9, place Jean Jaurès, BP 9 / 62223 Saint-Nicolas-Lez-Arras  
La mairie de Saint Nicolas s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données

# ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

L'inscription des enfants des familles domiciliées dans un secteur s'effectuera dans l'école la plus proche et dans la limite des places disponibles.

Groupe scolaire Desavary-Dutilleux (de la maternelle au CM2) - 24, rue Raoul Briquet  
 ce.0623069z@ac-lille.fr      ☎ 03 21 50 33 23

Groupe Scolaire Henri Grenier (de la maternelle au CM2) - 379, rue Henri Grenier  
 ce.0622985h@ac-lille.fr      ☎ 03 21 21 71 61

L'enfant était-il scolarisé précédemment ?  Oui       Non

Classe fréquentée précédemment :

Et établissement selon le cas :

Avez-vous d'autres enfants scolarisés ?  Oui       Non

Nom Prénom	Date de naissance	Établissement fréquenté

Si vous souhaitez apporter des renseignements complémentaires (situation particulière, etc ), indiquez-les dans le cadre ci-dessous :

Fait à Saint Nicolas, le

Signature du ou des responsables de l'enfant. Renseignements certifiés exacts.

*(En cochant cette case vous acceptez les conditions d'inscription à l'école)*

Le Père

La Mère

Le Responsable Légal

Je soussigné(e)    Mme ou    Mr .....

atteste sur l'honneur avoir agi avec l'accord de l'autre parent

## AUTORISATION PARENTALE

Autorise les services de la ville à utiliser les photos ou films ou tout autre enregistrement sur lequel mon ou mes enfants (s) figurerait (ent) (utilisation pour le journal de la commune, la presse, les vidéos, les réseaux sociaux).

Signature des parents *(En cochant cette case vous certifiez l'exactitude des renseignements)*

**En cas de séparation, la signature manuscrite des 2 parents est obligatoire**

Père :

Mère :

# DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE DE SAINT NICOLAS D'UN ÉLÈVE NON-RÉSIDENT

La demande de la famille devra être justifiée pour pouvoir être recevable avant l'étude du dossier

Motifs invoqués à la scolarisation dans une école de Saint Nicolas Lez Arras :

Avez-vous un autre enfant déjà scolarisé dans une école à Saint-Nicolas ?  Oui  Non

Si oui, indiquez : Nom de l'école :

Classe :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature des parents (En cochant cette case vous acceptez le règlement scolaire)

## CADRE A REMPLIR PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

« Conformément à l'article 23 de la loi 83-663 modifié,

le Maire de la commune :

- Emet un avis favorable à la demande de dérogation  Oui  Non

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du Maire

*Faire retour en Mairie de Saint-Nicolas-lez-Arras au service des affaires scolaires.*